



Déclaration préalable de la FSU au CDEN du 12 juin 2014

Les résultats des dernières élections caractérisées par une abstention importante et la montée des extrêmes droites en Europe et en France ne peuvent laisser indifférent l'éducation nationale. En effet, une des missions du service public est de transmettre les valeurs républicaines de solidarité, de tolérance, de fraternité, d'égalité et de concourir sur ces bases à l'émergence de citoyens libres, capables d'exercer leur esprit critique.

Les discours populistes, racistes et xénophobes se développent et trouvent un certain écho parmi nos concitoyens. Ils sont alimentés par une défiance envers les corps intermédiaires et les élus. Le déni démocratique qui caractérise certains projets, dont le dernier en date concerne la réforme dite de « nouvelle organisation territoriale de l'état », renforce ce rejet. En effet, la réorganisation des régions sera décidée sans obligation de respecter les propositions régionales ni la consultation obligatoire des électeurs, initialement envisagé. — Alors que des franges entières de la population sont victimes du chômage, le recul des services publics génère un sentiment d'abandon. Le devenir incertain des missions de solidarités sociales et territoriales assumées jusqu'ici par des départements voués à disparaître inquiète pour l'avenir. L'accès de chacun aux prestations élémentaires et aux missions de protection (Aide Sociale à l'Enfance, Prestation liées au Handicap, Fonds de solidarité pour le Logement, Allocation pour les personnes âgées, RSA...) est compromis.

La contrainte austéritaire dans laquelle s'est placée la France à travers ses engagements européens du pacte de stabilité et leurs traductions dans le pacte de responsabilité va à l'encontre du fondement même des services publics qui est la réponse, par la puissance publique, aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.

La création des « maisons de service au public » qui mélangeraient les services relevant de l'État, des collectivités, d'organismes chargés d'une délégation de service public, voire du secteur privé, relève d'une conception libérale des services publics. On voit là tout le potentiel de réduction et privatisation des services publics que nous condamnons et donc l'accentuation de ce contexte défavorable au progrès social.

Or, les services publics ne sont pas un coût, ils sont une richesse. Ils sont facteurs de cohésion sociale et de réduction des inégalités, localement porteurs d'investissements dans les territoires et créateurs d'emplois. Les fonctionnaires et agents des services publics ont eu à cœur le maintien de service de qualité, malgré les suppressions massives de postes, le transfert de missions, les réorganisations de services, la poursuite du pilotage par les résultats et d'une gestion par la performance, l'absence de revalorisation salariale.

La FSU demande l'arrêt de la mise à mal des services publics et des personnels. La FSU poursuivra ses actions, dans l'unité la plus large, pour la défense de l'emploi public et la revalorisation des salaires de tous les agents de la fonction publique. A ce sujet, la proposition de la ministre en termes d'allègement des cotisations retraite des fonctionnaires afin "d'améliorer" les rémunérations les plus basses, si elle reconnaît qu'il existe bien un problème salarial dans la Fonction publique, ne constitue pas la réponse à la question posée unitairement le 15 mai dernier demandant la fin du gel du point d'indice et l'ouverture de négociation pour la revalorisation du point. Cette mesure soulève plusieurs questions : elle crée un précédent instituant des taux de cotisations différenciés, elle remet en cause des principes de financement de la protection sociale, elle est en contradiction avec l'augmentation programmée des retenues pour pensions liées aux réformes des retraites et introduit des effets de seuil.

En ce qui concerne le service public d'éducation, au vu de la forte pression démographique, de la faiblesse du nombre de postes créés et des emplois restés vacants du fait de la crise de recrutement, la rentrée scolaire s'annonce difficile. Alors que les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels risquent de se dégrader (effectifs par classe élevés, remplacement en tension, RASED toujours exsangues, plus de maîtres que de classe et scolarisation des moins de 3 ans anecdotiques, formation insuffisante) l'organisation du temps scolaire ressemblera à un grand patchwork avec des organisations très différentes d'une école à une autre, voire d'une classe à l'autre. Le décret complémentaire Hamon ne permettra que quelques dérogations à la marge, sur des projets plus ou moins contestables alors que la majorité des écoles fonctionneront dans le cadre imposé par le décret

du 24 janvier 2013. Ce décret ne répond en rien aux revendications portées par les personnels et par la FSU. Il propose simplement une adaptation aux réalités locales et va générer encore plus d'éclatement. Il ne règle en rien les problèmes de fond de la réforme Peillon : organisation du temps scolaire en fonction du périscolaire, renforcement des inégalités, territorialisation, pouvoir accru de la collectivité dans les décisions qui concernent le fonctionnement de l'école, dualisme scolaire renforcé, conditions de travail des personnels dégradées et la flexibilisation de certains personnels, conditions d'apprentissage des élèves inchangées, problème de l'occupation des locaux ... De plus, les délais de traitement des projets d'OTS sont intenable et percutent d'autres dossiers liés à la gestion des personnels (organisation des complément de service, du service des remplaçants, mouvement , temps partiel ...). A ce jour nombre d'enseignants et de parents d'élèves ne connaissent toujours pas les horaires de leur école pour la rentrée prochaine. Alors que refonder l'école supposait de redéfinir les finalités de l'école (programmes) et de mettre des moyens conséquents dans le système éducatif, ce gouvernement n'est préoccupé que par la volonté de réaliser des économies sur les dépenses. Pour la FSU, le ministre doit suspendre la réforme des rythmes scolaires, abroger le décret du 24 janvier 2013 et celui du 7 mai 2014 et ouvrir de vraies discussions pour qu'un tout autre projet soit élaboré en concertation avec les personnels, la communauté éducative et avec un réel cadrage national. Pour la FSU, le Ministère doit s'occuper des vrais enjeux : la redéfinition des programmes, l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des personnels avec la création des postes à la hauteur des ambitions. La FSU réaffirme aussi son attachement à un baccalauréat conçu comme premier grade universitaire qui n'en rabatte ni sur ses objectifs ni sur son contenu.

La prochaine rentrée se fera également dans de mauvaises conditions en SEGPA à cause de la baisse des dotations, la fermeture de divisions, du cylindrage, de la mise en extinction programmées de certaines structures. Dans notre académie, l'enseignement adapté est considéré comme un réservoir de postes. Alors que le fonctionnement de cette structure est interrogé dans le cadre d'un chantier national, le Recteur de notre académie devance les conclusions qui pourront en être tirées et retirant des moyens de fonctionnement aux SEGPA. Pour la FSU, la SEGPA est un maillon essentiel dans la prise en charge de la grande difficulté scolaire au collège. Sa structure ne peut être remise en cause et se transformer en dispositif d'inclusion. Les moyens qui y sont consacrés doivent s'inscrire dans une cohérence maintenant les 4 niveaux d'enseignement, un maillage territorial, des moyens fléchés, la présence d'une direction spécifique, une formation et des enseignants titulaires et spécialisés.

Enfin, à la veille des vacances d'été, la FSU tient à rappeler sa solidarité

- sa solidarité envers les mineurs isolés, avec en particulier la situation de Ngombo, Nous demandons que sa situation soit réexaminée pour qu'un titre de séjour lui soit accordé et que Ngombo puisse poursuivre et terminer ses études en classe terminale de CAP maçonnerie au lycée professionnel Corot de Beauvais.

- sa solidarité envers les familles avec enfants scolarisés avec en particulier la situation des Amaryan, qui, le 23 juillet 2014, répondront à tous les critères de la circulaire "valls" : 5 ans sur le sol français, au moins 3 ans de scolarisation pour un enfant (les enfants Amaryan ont 5 ans de présence pour les 2 aînés et 4 ans pour la dernière), intégration...

- sa solidarité envers Esméralda (élève de CM1 à l'école Jean Moulin) qui est toujours à la rue (depuis 2 mois) : seule avec sa mère, déboutée du droit d'asile, "sortie du CADA" et qui maintenant demande un titre pour soin...

La FSU n'imagine pas de chaises vides à la rentrée dans les classes de ces élèves.